

### **DROIT A L'IMAGE :**

Tout participant accepte que son image soit utilisée dans les diverses communications de la manifestation 2026 et les manifestations futures.

### **DENOMINATION :**

La manifestation « MAB in Chassemy » est un ensemble de 3 marches nordiques :

Une marche nordique « Initiation et perfectionnement » de 6km ouverte uniquement aux marcheurs nordiques, une marche « Loisir » de 10km ouverte uniquement aux marcheurs nordiques, une marche « Endurance » de 18km ouverte uniquement aux marcheurs nordiques.

Cet évènement a lieu le samedi 25 Avril 2026 à Chassemy.

### **DESCRIPTION DES PARCOURS :**

Le lieu de DEPART et d'ARRIVEE des 3 marches se situe sur la place des fêtes à la sortie du village direction condé sur Aisne. Les tracés des différents circuits seront affichés sur le site de départ, ils seront téléchargeables en format .gpx.

### **PARTICIPANTS:**

Les épreuves sont ouvertes à tous, hommes et femmes à partir de 12 ans, licenciés FFRandonnée ou autres ainsi qu'aux non licenciés.

Les randonneurs ne sont pas acceptés.

Les animaux de compagnies mêmes tenus en laisse sont interdits.

Cas particulier des mineurs : présentation obligatoire d'une autorisation parentale, la ou les personnes inscrivant un participant mineur certifient posséder l'autorité parentale légale l'autorisant à procéder à cette inscription.

### **HORAIRES :**

Marche nordique 18 km : 9h00, marche nordique 10 km : 9h30, marche nordique 6 km : 9h30, échauffement 15 min avant.

### **INSCRIPTIONS et TARIFS :**

Les inscriptions se font uniquement sur internet par le biais d'un paiement sécurisé sur le site HelloAsso, clôture des inscriptions le 24 avril 2026 à 12h, en dernier lieu, il sera

possible de s'inscrire sur place de 8h00 à 9h15, le montant de l'engagement versé à l'inscription ne sera pas remboursé en cas de non-participation.

### **ENREGISTREMENT :**

Un bracelet sera remis à chaque participant avant le départ, celui-ci est obligatoire il valide l'inscription.

### **RAVITAILLEMENT :**

Un ravitaillement composé de boissons et d'aliments sucrés et salés (fruits, gâteaux, etc ...) est proposé aux participants à l'arrivée des trois parcours.

Il n'y a pas de ravitaillement sur le parcours, les épreuves se déroulent en autonomie complète.

### **SECURITE ET CIRCULATION :**

La circulation automobile n'est pas interrompue pendant la durée des marches sur tous les tronçons empruntés par les participants.

Les parcours sont balisés par la présence de marquage au sol et morceaux de rubalise dans les arbres.

Les concurrents s'engagent à suivre impérativement le code de la route et le code du piéton.

Il y a 3 accompagnateurs du club organisateur par parcours, ils sont équipés de Talkie Walkie et téléphone portable.

### **RESPONSABILITE, ASSURANCE, ASSISTANCE :**

Conformément aux textes, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur propre responsabilité civile ainsi que celle des participants.

Les licencié(e)s bénéficient de l'assurance couvrant les dommages corporels liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de souscrire personnellement une assurance couvrant les dommages corporels.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident provoqué par une situation de non respect des clauses du présent règlement. Les participants

s'engagent à être responsable de leurs faits et gestes tout au long de leur participation à l'évènement.

### **ANNULATION DE LA MANIFESTATION :**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure, par exemple à cause d'intempéries.

### **RECOMPENSES :**

Un trophée sera remis au club le mieux représenté pour l'ensemble des marches, hors club organisateur.

### **RESPECT DU SITE DE L'ÉVÈNEMENT :**

Les participants s'engagent à respecter l'environnement et les installations du site en prenant conscience que ce sont des espaces partagés, à respecter les sols en suivant le parcours tracé par les organisateurs, ce qui engage à ne pas couper les sentiers, à respecter la faune et la flore ainsi qu'à ne jeter aucun déchet sur le site et sur les parcours.

### **COMPORTEMENT SPORTIF :**

Les participants s'engagent à respecter les autres marcheurs, les bénévoles et toute personne présente sur l'évènement, à venir en aide à toute personne en situation dangereuse ou en difficulté, à adopter un comportement fair-play et responsable.

Les 3 marches nordiques ne sont pas chronométrées, il n'y a pas de classement, néanmoins par respect pour l'ensemble des participants la « gestuelle » marche nordique est fortement recommandée, les bâtons spécifiques à la marche nordique sont obligatoire.

### **CONTRE-INDICATION MEDICALE :**

Tout participant certifie l'absence de contre-indication médicale à la pratique de la Marche en loisir.